



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 25 février 2016

Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et du cadre de Vie

Bureau du contrôle de légalité et
de l'urbanisme

ACCUSE DE RECEPTION
DU 25 FEVRIER 2016

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une évaluation environnementale dans le
cadre de l'élaboration d'un plan de prévention des risques
littoraux (PPRI)**

Commune de Saint-Benoît

Intitulé du projet : Elaboration d'un plan de prévention des risques littoraux (recul du trait de côte et submersion marine) de la commune de Saint-Benoît

Pétitionnaire : ETAT – Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

N° enregistrement du dossier : 2016-DRCTCV-BCLU-18

Date de réception du dossier en préfecture : 4 janvier 2016

Date de complétude du dossier : 24 février 2016

Date de l'accusé de réception du dossier : 25 février 2016

Date de décision implicite : 25 avril 2016 (à/c de la date du présent accusé de réception)